

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

20 février 2012

L'ADEME Aquitaine verse 990 € à la banque alimentaire

A l'issue de l'opération « Réemploi, nos déchets débordent de valeurs » qui s'est tenue en novembre dernier, l'ADEME Aquitaine, partenaire de l'événement, a versé 990 € cette semaine à la banque alimentaire de Bordeaux, provenant de la vente du mobilier recyclé. 310 kg de déchets ont été ainsi évités par cette récupération.



De gauche à droite : Georges Viala, Président de la banque alimentaire de Bordeaux recevant de Jean-Louis Bergey, directeur de l'ADEME Aquitaine la somme de 990 euros.

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. www.aquitaine.ademe.fr

